BULLETIN PAROISSIAL - FÉVRIER 2020

L'Espérance

Communauté de paroisses
de la plaine d'Alsace du Nord

Sous le patronage de Notre - Dame de l'Espérance

Schleithal, Seebach, Niederseebach, Riedseltz, Ingolsheim, Salmbach, Siegen, Trimbach, Kaidenbourg, Oberlauterbach et Croettwiller

A la Une ce mois-ci

Les Vocations

Depuis le dimanche 8 septembre 2019, la chapelle Saint Jean-Baptiste au Mont Sainte-Odile est le lieu de prière spécifique pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Des pèlerinages pour les vocations sont organisés par le service des vocations et accompagnés par Son Excellence, Mgr Luc Ravel, notre archevêque, d'Ottrott au Mont Sainte-Odile aux dates suivantes : les samedis 25 janvier, 28 mars, 2 mai et 27 juin 2020.

Notre communauté de paroisses a choisi la date du <u>samedi 28 mars</u>.

Ce pèlerinage est destiné aux enfants, aux adolescents qui se préparent à la confirmation et à la profession de foi, aux étudiants et jeunes professionnels, aux familles, aux prêtres, aux adorateurs, etc…

Dès le week-end du 1er et 2 février, nous entrerons dans cette démarche par notre prière. Chacun va recevoir aux cours des messes de la Chandeleur (Présentation de Jésus au Temple), une image-prière avec l'approbation de l'Archevêque.

Le Saint Curé d'Ars disait : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre : on y adorera les bêtes. » Alors prions… (suite page 7)

Chers jeunes, chers paroissiens,
venez nombreux porter dans la prière les vocations !!!

Si vous souhaitez que vos intentions figurent dans le prochain bulletin paroissial, merci de les faire parvenir avant le 17 février 2020.

Intention de Messe (pour les vivants et les morts, noces d'or, etc.) : 17 €

Mariages ou funérailles : **120€**

SAMEDI 1er FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire ou de la Vierge-Marie ou* Sainte Brigitte**,** *Abbesse*
Kaidenbourg 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie ** en remerciement et action de grâce

SAMEDI 1er FÉVRIER	**La Présentation du Seigneur au Temple – Année A** ***(fête)***	
RIEDSELTZ	*17h30 confession individuelle* **18h, messe anticipée**	++ Familles HECKEL-BADEN
TRIMBACH	**18h, messe anticipée**	++ Les défunts des familles Denise et Charles IFFRIG ; Jean et Marie-Thérèse FRISON ++ Marie et Antoine KOENIG
DIMANCHE 2 FÉVRIER	**La Présentation du Seigneur au Temple – Année A** ***(fête)*** Journée de la Vie consacrée	
OBERLAUTERBACH	**9h, messe**	** à Notre-Dame de Lourdes pour tous les malades
SALMBACH	**10h30, messe**	+ Denise IFFRIG (1er anniv.)
SIEGEN	**10h30, messe**	++ Cécile WEBER et famille
SCHLEITHAL	**10h30, messe**	* pour une intention particulière
SEEBACH	**17h, messe solennelle et procession aux flambeaux** (bénédiction des cierges)	+ Léon WEISHAAR

LUNDI 3 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire ou* Saint Blaise*, évêque et martyr ou* Saint Anschaire*, évêque*
Riedseltz 17h30, adoration du Saint Sacrement ; 18h, messe (bénédiction des gorges)

MARDI 4 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire*
Schleithal 15h, prière pour les vocations
Salmbach 17h30, adoration du Saint Sacrement ; 18h, messe

MERCREDI 5 FÉVRIER **Sainte Agathe,** *Vierge et Martyre* **(mémoire)**
Trimbach 17h30, adoration du Saint Sacrement ; 18h, messe (bénédiction du pain)

JEUDI 6 FÉVRIER **Saints Paul Miki et ses Compagnons,** *Martyrs* **(mémoire)**
Siegen 8h30, adoration du Saint Sacrement ; 9h, messe
Seebach 17h30, adoration du Saint Sacrement ; 18h, messe

VENDREDI 7 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire ou messe votive au Sacré-Coeur*
Oberlauterbach 8h30, adoration du Saint Sacrement ; 9h, messe
Schleithal 17h30, adoration du Saint Sacrement ; 18h, messe

SAMEDI 8 FÉVRIER Férie du Temps Ordinaire ou de la Vierge-Marie ou Saint Jérôme Emilien ou Sainte Joséphine Bakhita**,** Vierge
Kaidenbourg 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie
Marienthal 15h, ordination diaconale en vue du sacerdoce de Amoce LOUIS et Nahum POULARD

SAMEDI 8 FÉVRIER	**5ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A**	
SALMBACH Grande quête diocésaine	*17h30, confession individuelle ;* **18h, messe anticipée**	++ Les défunts de la famille Neichel ULM
SIEGEN Grande quête diocésaine	**18h, messe anticipée**	++ Madeleine et Henri PFISTER et ses sœurs ++ Xavier, Marie-Anne, Herta, Antoine WAGNER, ++ Charles MISSLIN et les défunts de la famille

DIMANCHE 9 FÉVRIER	5ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A	
RIEDSELTZ	**9h, messe**	+ Jacques EICHENLAUB
SCHLEITHAL	**10h30, messe**	+ Lucie SCHIMPF *(de la part de la classe 1943)* ** en remerciement et action de grâce ; ++ Christiane HOLLER et les défunts de la famille ++ Joseph RIEDINGER et les défunts de la famille ; ++ Bernadette, Rose et Aloyse LUTZ ++ pour une maman et les défunts de la famille
SEEBACH	**10h30, messe**	++ André SCHUCKÉ et familles ++ Bernadette et Roger SCHAUINGER ; * pour un malade
TRIMBACH	**10h30, messe**	++ Alphonse et Alfred KILLINGER et les défunts de la famille + Pierre DENNY ; ++ Jean WEHL (3ème anniv.) et les défunts de la famille, ++ Marguerite STOLL et les défunts de la famille
	Oberlauterbach	***17h, Vêpres Solennelles et Salut du Saint Sacrement***

LUNDI 10 FÉVRIER **Sainte Scholastique,** *Vierge* **(mémoire)**
Riedseltz 17h30, chapelet ; 18h, messe

MARDI 11 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou Notre-Dame de Lourdes *(journée mondiale des malades)*
Schleithal 15h, prière pour les vocations
Salmbach 17h30, chapelet ; 18h, messe

MERCREDI 12 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou Saint Ludan, *pèlerin*
Trimbach 17h30, chapelet ; 18h, messe

JEUDI 13 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou Saint Benoît d'Aniane, *Abbé*
Siegen 8h30, chapelet ; 9h, messe
Seebach 17h30, chapelet ; 18h, messe

VENDREDI 14 FÉVRIER **Saint Cyrille,** *Moine et* ***Saint Méthode****, Évêque* – patron de l'Europe **(fête)**
Oberlauterbach 8h30 prière pour les vocations ; 9h, messe
Schleithal 17h30, chapelet ; 18h, messe

SAMEDI 15 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou *de la Vierge-Marie* ou Saint Claude La Colombière, *prêtre*
Kaidenbourg 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie

SAMEDI 15 FÉVRIER	6ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A	
OBERLAUTERBACH	*17h30 confession individuelle ;* **18h, messe anticipée**	++ Jean BALL et les défunts de la famille ++ pour les défunts de deux familles
TRIMBACH	**18h, messe anticipée**	

DIMANCHE 16 FÉVRIER	6ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A	
SEEBACH	**9h, messe**	+ un défunt et ** les vivants de sa famille
RIEDSELTZ	**10h30, messe**	++ Marcel BRAUN et familles défunts ++ Gérard BENDER et les défunts de la famille
SCHLEITHAL	**10h30, messe**	+ Lucie SCHIMPF ; + Marcel HEINTZ (10ème anniv.) ++ Rose et Nicolas GAST ++ Rose, Robert WEITEL et les défunts de la famille ++ Lucie BEAULIEU (1er anniv.) et les défunts de la famille ** pour les vivants et ++ les défunts d'une famille
SIEGEN	**10h30, messe**	++ Jean-Marie KIEFER et Famille
	Salmbach	***17h, Vêpres Solennelles et Salut du Saint Sacrement***

LUNDI 17 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou Les sept saints fondateurs des Servîtes de Marie
Riedseltz 17h30, chapelet ; 18h, messe

MARDI 18 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou Sainte Bernadette Soubirous, *Vierge*
Schleithal 15h, prière pour les vocations
Salmbach 17h30, chapelet ; 18h, messe

MERCREDI 19 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire*
Trimbach 17h30, chapelet ; 18h, messe

JEUDI 20 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire*
Siegen 8h30, chapelet ; 9h, messe
Seebach 17h30, chapelet ; 18h, messe

VENDREDI 21 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire* ou Saint Pierre Damien, *Evêque et docteur de l'Église*
Oberlauterbach 8h30 prière pour les vocations ; 9h, messe
Schleithal 17h30, Chapelet ; 18h, messe

SAMEDI 22 FÉVRIER **La Chaire de Saint Pierre (fête)**
Kaidenbourg 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie

SAMEDI 22 FÉVRIER	**7ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A**	
RIEDSELTZ	*17h30 confession individuelle ;* **18h, messe anticipée**	+ Louise EICHENLAUB ; ++ Jean Paul EICHENLAUB (10ème anniv.) et les défunts de la famille
SIEGEN	**18h, messe anticipée**	++ Joseph FOELLER et les défunts de la famille ++ Louis et Odile FRITZ et Jacqueline AMANN et les défunts de la famille.
DIMANCHE 23 FÉVRIER	**7ème Dimanche du Temps Ordinaire – Année A**	
TRIMBACH	**9h, messe**	
SCHLEITHAL	**10h, messe**	++ Catherine, Aloyse ROEHRIG et Abbé ROEHRIG (30ème anniv.) ++ pour des défunts
OBERLAUTERBACH	**10h30, messe**	++ Alfred REICHERT et les défunts de la famille ++ pour les défunts de deux familles
SALMBACH	**10h30, messe**	* Pierre GOEURY ++ Charles FORSTER et les défunts de la famille
	Seebach	***17h, Vêpres Solennelles et Salut du Saint Sacrement***

LUNDI 24 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire*
Riedseltz 17h30, chapelet ; 18h, messe

MARDI 25 FÉVRIER *Férie du Temps Ordinaire*
Schleithal 15h, prière pour les vocations
Salmbach 17h30, chapelet ; 18h, messe

Fin du temps Ordinaire et début du temps du Carême

MERCREDI 26 FÉVRIER	**Mercredi des Cendres – Année A** ***(jour de jeûne et d'abstinence)***
RIEDSELTZ, SALMBACH et SIEGEN	**10h, messe avec imposition des cendres**
SEEBACH	**17h, messe des familles avec imposition des cendres**
OBERLAUTERBACH	**18h, messe avec imposition des cendres**
SCHLEITHAL et TRIMBACH	**19h, messe avec imposition des cendres**

JEUDI 27 FÉVRIER *JEUDI APRÈS LES CENDRES*
Siegen 8h30, chapelet ; 9h, messe
Seebach 17h30, chapelet ; 18h, messe

VENDREDI 28 FÉVRIER *VENDREDI APRÈS LES CENDRES*
Oberlauterbach 8h30 prière pour les vocations ; 9h, messe
Schleithal 17h30, Chapelet ; 18h, messe

SAMEDI 29 FÉVRIER *SAMEDI APRÈS LES CENDRES*
Kaidenbourg 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie

SAMEDI 29 FÉVRIER	**1er dimanche de Carême - Année A**	
TRIMBACH	*17h30 confession individuelle* **18h, messe anticipée**	
DIMANCHE 1er MARS	**1er dimanche de Carême - Année A**	
SALMBACH	**9h, messe**	
SEEBACH	**9h, messe**	
OBERLAUTERBACH	**10h30, messe des familles**	++ pour des amis défunts.
RIEDSELTZ	**10h30, messe**	
SCHLEITHAL	**10h30, messe**	* pour une intention particulière * en action de grâce à saint Joseph ++ pour une maman et les défunts de la famille
Siegen	***17h, Vêpres Solennelles et Salut du Saint Sacrement***	

SALMBACH

*Tous les jours, prière du chapelet **à 18h**.*

*Sauf le mardi **à 17h30** (idem les samedis où il y a la messe anticipée du dimanche)*

Perspective pour le mois de mars :

	Schleithal	Seebach	Riedseltz	Salmbach	Oberlauterbach	Siegen	Trimbach
7-8 mars 2ème Carême	**Vêpres 17h**	D 10h30	D 10h30	S 18h	D 10h30	S 18h	D 9h
14-15 mars 3ème Carême	D 10h30	S 18h	**Vêpres 17h**	**S 18h, jeunes**	D 9h	D 10h30	**Pas de messe**
21-22 mars 4ème Carême	D 9h	**Vêpres 17h**	S 18h	D 10h30	D 10h30	**Pas de messe**	D 10h30
28-29 mars 5ème Carême	D 10h30	D 9h	D 10h30	**Vêpres 17h**	S 18h	D 10h30	D 9h

N.B. : attention, les perspectives sont susceptibles de changer. Il est bon d'attendre le bulletin du mois pour vérifier si la perspective est maintenue ou non.

Agenda

Vendredi 31 janvier	20h	Réunion des parents des Troubadours de la joie à l'église de Seebach, en vue du voyage à Paris.
Dimanche 2 février	10h15 à 16h	Session mariage pour les couples à Wissembourg
Lundi 3 février	19h30	Réunion du conseil de fabrique de Trimbach, à la salle de la mairie
Mardi 4 février	20h	Préparation au baptême au presbytère de Schleithal
Mercredi 5 février	19h	Réunion du conseil de fabrique de Schleithal, au presbytère
	19h	Préparation du dimanche à la mairie de Trimbach
Vendredi 7 février	9h à 12h	Démontage de la crèche de Schleithal
	19h à 22h	Soirée jeunes au foyer de Schleithal
Lundi 10 février	19h	Réunion des parents des servants d'autel de Salmbach à la petite salle de la mairie
Mercredi 12 février	19h	Préparation du dimanche à la sacristie de Riedseltz
Lundi 17 février	19h	Préparation de la journée mondiale de prière œcuménique des femmes, au foyer protestant de Seebach
Mardi 18 février	19h	Réunion du conseil de fabrique de Seebach, au presbytère de Seebach
Mercredi 19 février	19h	Préparation du dimanche au foyer rural de Schleithal
Jeudi 20 février	20h	Assemblée générale de la chorale de Seebach
Jeudi 27 février	19h	VEA (Vivre Ensemble l'Évangile Aujourd'hui) au foyer de Schleithal
Mardi 3 mars	20h	Rencontre des parents des jeunes qui feront leur Profession de foi en 2020, au foyer rural de Schleithal
Mercredi 4 mars	14h à 16h	Équipe Nathanaël au foyer rural de Schleithal
	19h30	Conférence de Carême à l'église de Schleithal
Jeudi 5 mars	19h30	Assemblée générale de la chorale de Trimbach

Prières

L'intention du Pape François pour le mois de FÉVRIER :

Entendre le cri des migrants : Prions pour que le cri de tant de migrants victimes de trafics criminels soit entendu et pris en compte : ils sont nos frères et sœurs en humanité.

Absences du curé

Le curé sera absent du lundi 10 février au vendredi 14 février inclus pour une formation obligatoire des jeunes prêtres du Grand'Est à Saverne.
Le curé sera également absent lundi 24 et mardi 25 février pour une formation des jeunes prêtres d'Alsace avec l'Archevêque aux Trois-Épis
Il n'y aura pas de permanence les mardis 11 et 25 février. En cas d'obsèques ou pour une onction, merci de contacter le vicaire paroissial, l'abbé Thomas au **09 80 68 58 16**

Évènements paroissiaux

COMMUNION DES MALADES du 4 au 7 février 2020 :

Mardi : Riedseltz et Siegen ;
Mercredi : Kaidenbourg, Salmbach et Trimbach ;
Jeudi : Seebach ; ***Vendredi :*** Oberlauterbach et Schleithal

SCHLEITHAL

Attention changement de date !

L'apéritif du Foyer Rural, initialement prévu le 9 février est reporté au

***Dimanche 23 février**, après la messe de 10h.*

D'avance merci pour votre présence et votre soutien !!!

N.B : La messe du 9 février rebascule à 10h30

VISITE DU CURÉ

Le curé visitera durant le mois de janvier et février, tous les groupes de catéchisme, ainsi que les écoles du territoire de la communauté de paroisses.

BÉNÉDICTIONS

Dimanche 2 février :

Bénédiction des chandelles (de vos cierges de dévotion) lors de la messe de 17h à Seebach.

Lundi 3 février :

Bénédiction des Gorges, à l'occasion de la Saint Blaise, lors de la messe de 18h à Riedseltz.

Mercredi 5 février :

Bénédiction du pain, à l'occasion de la Sainte Agathe, lors de la messe de 18h à Trimbach.

ÉTAPE 1ère communion

Temps fort pour les enfants de la première communion lors
de la messe du samedi 8 février à 18h à l'église de Salmbach
et lors de la messe du dimanche 9 février à 10h30 à l'église de Trimbach

MARCHE POUR LES VOCATIONS

Comme annoncé en première page, nous avons choisi de nous rendre à cette marche le samedi 28 mars. Elle n'est pas réservée qu'aux jeunes, je le répète.

Nous organisons un bus qui traversera les villages en fonction des inscriptions. Les horaires de ramassage et le tarif vous seront communiqués dans le bulletin paroissial de mars.

Le bus s'arrêtera à Ottrott pour déposer ceux qui souhaitent marcher. Puis le bus se rendra au Mont sainte Odile pour déposer ceux qui ne peuvent pas faire cette marche.

- Départ vers 7h30.
- 9h15 : Prière et bénédiction des pèlerins, en l'église Saints Simon et Jude d'Ottrott.
- 9h30 : Départ et montée à pied vers le Mont Sainte-Odile ou directement en bus.
- 11h00 : Messe présidée par Son Exc. Mgr Luc Ravel, archevêque de Strasbourg.
- La journée se terminera par un pique-nique tiré du sac ou un repas à la salle des pèlerins.
- Retour vers 15h30.

Inscription à partir du 1er mars, jusqu'au 15 mars

PAROISSE SAINT JACQUES DE RIEDSELTZ

Dimanche 1er mars 2020
Repas paroissial à la salle polyvalente de Riedseltz

Menu : 16 € par adulte et 9 € par enfant de 6 à 12 ans.
Roulé de porc, gratin dauphinois et légumes - Dessert glacé - Café

Les bons de réservation pour le repas vous seront proposés à domicile en janvier - février.
Vous aurez également la possibilité de réserver jusqu´au 24 février 2020,
par téléphone au: **03 88 06 76 15**.
Les personnes qui ont en charge la préparation de cette journée d´amitié paroissiale comptent sur le concours des pâtissières pour alimenter le stand des tartes et gâteaux.
Les lots de tombola seront collectés samedi 29 février 2020

Tout ce qui est fait pour l´oeuvre paroissiale est source de bénédictions pour le village.
Que ceux qui contribuent au succès de cette nouvelle journée soient remerciés
Le conseil de fabrique

CONFÉRENCES DE CARÊME

Le curé vous propose deux conférences spirituelles et théologiques afin de profiter du temps du carême pour grandir un peu plus dans sa foi.

Thème : La Sainte Messe, comme le lieu par excellence où se vivent la communion des saints et le début de la vie éternelle.

Mercredi 04 mars à 19h30 *(1ère partie)* et Mercredi 18 mars à 19h30 *(2ème partie)*

En l'église de Schleithal

Les troubadours de la joie

Nos jeunes choristes, se préparent pour le voyage à Paris. Pour cela, ils organisent des évènements afin d'alléger le coût financier du séjour.

En plus de la course aux canards, ils vous informent également qu'ils procéderont à une vente de primevères le week-end du 14 et 15 mars prochain.

Plus d'informations,
dans le bulletin de mars.

CONSÉCRATION AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

Notre communauté de paroisses a pour sainte patronne la Sainte Vierge-Marie, sous le vocable « Notre-Dame de l'Espérance ». À ce jour, aucune date n'a été fixée pour célébrer la fête patronale de notre communauté de paroisses. Cette fête n'existant pas, nous pouvons choisir une date.

A Fatima, la Sainte Vierge avait rappelé l'importance de se consacrer à son Cœur Immaculé. Le but final de la consécration à Notre-Dame est donc d'aller à son Fils. C'est d'ailleurs l'enseignement de Notre-Dame à Fatima. Le 13 juin 1917, elle dit à la petite Lucie : « *Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* »

Lors de cette consécration, nous demanderons une intention particulière à Notre-Dame de l'Espérance, qui est la suivante : « Que des vocations sacerdotales et religieuses puissent naître dans notre communauté de paroisses. »

Cette année le cœur Immaculé de Marie tombera le samedi 20 juin. Cette fête peut se déplacer au dimanche, c'est ce que nous ferons. Merci de retenir la date de consécration qui aura lieu le :

Dimanche 21 juin à 10h à Schleithal

Afin de préparer nos âmes à ce grand jour, plusieurs propositions vous seront offertes :

+ Tous les samedis à 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie
+ Le chapelet avant chaque messe, et le chapelet tous les jours à Salmbach
+ À partir du dimanche de la Divine Miséricorde (19 avril), nous commencerons les neuf dimanches qui précèdent cette fête, avec des célébrations mariales dans chacune des églises.
+ 1er mai : ouverture solennelle du mois de Marie et le 31 mai, clôture du mois.
+ Les mercredis 13 et 27 mai, conférences spirituelles sur la Vierge-Marie, en l'église de Salmbach.
+ Le Samedi 13 juin, nous commencerons la prière de la neuvaine préparatoire à la consécration.
+ Pèlerinage Marial du jeudi 9 juillet au lundi 13 juillet 2020 (plus d'informations à venir)

Vous aurez plus de détails dans le bulletin paroissial du mois d'Avril.

Le logo de notre communauté de paroisses

La communauté de paroisses de la plaine d'Alsace du Nord sous le patronage de Notre-Dame de l'Espérance s'est dotée d'un nouveau logo.

- La croix jaune symbolise la lumière du Christ ressuscité que nous annonçons.
- La silhouette bleue sur la droite symbolise Notre-Dame qui nous conduit vers son Fils.
- Enfin le vert symbolise l'Espérance qui nous fait croître dans la foi pour nous rapprocher toujours davantage du Christ.

La communauté de paroisses souhaite remercier la jeune fille qui a aidé à la création par ses talents de graphiste.

Martin GRIESEMER, membre de l'E.A.P.

Vie spirituelle

LA CHANDELEUR

La **Chandeleur** (*fête des chandelles*) est une ancienne fête païenne et latine, devenue ensuite une fête religieuse chrétienne.
C'est en 472 qu'elle a été associée aux *« chandelles »* (d'où son nom !) par le Pape Gélase Ier qui, le premier, organisa des processions aux flambeaux, reprenant au compte de l'Église les rites païens des *« parentalia romaines »* et des « lupercales » dédiées au dieu Pan. Il aurait offert, aussi, des galettes aux pèlerins. Ainsi serait née la tradition des crêpes, dont la forme circulaire représente le soleil, soit le Christ soleil des nations.

Cette fête se déroule le 2 février, soit 40 jours après Noël, correspondant à la présentation du Christ au Temple. Accomplissant ainsi une prescription de la loi juive - « Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur » (Exode 13, 12) - les parents de l'enfant Jésus le présentent et l'offrent au Temple de Jérusalem. Il y est reçu par le vieillard Syméon, qui poussé par l'Esprit-Saint nous dit l'Evangile, se rend au Temple afin de reconnaître Jésus comme « Lumière d'Israël ». Il respectait ainsi la promesse du Saint-Esprit lui ayant dit qu'il verrait le Christ avant de mourir.

Syméon se situe dans la rencontre authentique et confiante avec Dieu qui lui apporte la paix et dont il se sait aimé. La liturgie nous invite à entrer dans cette démarche, à aller à la rencontre du Christ, guidés par l'Esprit Saint, pour qu'au moment de quitter ce monde, nous puissions dire à la suite de Syméon : « Maintenant, ô Maître, tu peux laisser ton serviteur s'en aller dans la paix selon ta parole. » Luc 2, 22 – 40

Chaque année, le 2 février, des cierges sont bénis pour rappeler que Jésus est lumière du monde. Et c'est également le dernier jour où les églises exposent leur crèche.

LE TEMPS DU CARÊME

Le mercredi 26 février, toute l'Église catholique entrera en carême. Cette période de quarante jours (*quadragesima* en latin) est réservée à la préparation de Pâques, elle est également marquée par l'ultime préparation des catéchumènes qui reçoivent le baptême le jour de Pâques.

Depuis le IVème siècle, on commence à le constituer comme temps de pénitence et de renouvellement pour toute l'Église, avec la pratique du jeûne et de l'abstinence. Conservée avec vigueur dans les églises d'Orient, la pratique pénitentielle du Carême s'est assouplie en Occident, mais on continue à y observer un esprit de pénitence et de conversion.

Ce faisant, « l'Église s'unit chaque année par les quarante jours du Grand Carême au mystère de Jésus dans le désert » (Catéchisme de l'Église catholique, n° 540)
Aussi, le carême est comme une retraite collective de quarante jours durant lesquels l'Église propose à ses fidèles l'exemple du Christ au désert. Le peuple de Dieu se prépare ainsi à la célébration des solennités pascales, dans la purification du cœur, la pratique parfaite de la vie chrétienne et une attitude de pénitence.

QU'EST-CE QUE LE MERCREDI DES CENDRES ?
C'est le début du Carême ; un jour particulièrement pénitentiel, dans lequel on manifeste notre désir personnel de CONVERSION à Dieu.
En recevant l'imposition des Cendres dans les églises, on exprime avec humilité et sincérité de cœur que nous voulons nous convertir et croire vraiment à l'Evangile.

L'origine de l'imposition des cendres appartient à la structure de la pénitence canonique. Elle commence à être obligatoire pour toute la communauté chrétienne à partir du Xème siècle. La liturgie actuelle conserve les éléments traditionnels : imposition des cendres et jeûne rigoureux.

Les formules de l'imposition des cendres sont inspirées des Saintes Écritures : Genèse 3, 19 et Marc 1,15.
Les cendres viennent des rameaux bénis pendant le Dimanche des rameaux de l'année précédente, suivant une tradition qui remonte au XIIème siècle. La formule de bénédiction rappelle la condition du pécheur que nous sommes.

QUEL EST LE SYMBOLE DES CENDRES ?
Le symbolisme des cendres est le suivant :
1. Condition de faiblesse et de vanité de l'homme, qui avance vers la mort ;
2. Condition pécheresse de l'homme
3. Prière et supplication ardente pour que Dieu lui vienne en aide ;
4. Résurrection, étant donné que tout homme est appelé à participer au triomphe du Christ.

A QUOI NOUS INVITE L'ÉGLISE PENDANT LE CARÊME ?
L'Eglise nous invite à faire du Carême un temps de retraite spirituelle dans lequel l'effort de méditation *(lecture de la Bible, de la vie des saints, des écrits des Papes et des auteurs spirituels)* et de prière doit être soutenu par une ascèse personnelle, laissée à la libre générosité de chacun.

Si on vit bien le Carême, on doit obtenir une authentique et profonde conversion personnelle, et nous préparer de cette manière à la plus grande fête de l'année : le dimanche de la Résurrection du Seigneur (Pâques)

POURQUOI DIT-ON QUE LE CARÊME EST UN « TEMPS FORT » ET UN « TEMPS PÉNITENTIEL » ?
« Les temps et jours de pénitence au cours de l'année liturgique (le temps du carême, chaque vendredi en mémoire de la mort du Seigneur) sont des moments forts de la pratique pénitentielle de l'Eglise. Ces temps sont particulièrement appropriés pour les exercices spirituels, les liturgies pénitentielles, les pèlerinages en signe de pénitence, les privations volontaires comme le jeûne et l'aumône, le partage fraternel (œuvres caritatives et missionnaires) ». (Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 1438)

COMMENT CONCRÉTISER MON DÉSIR DE CONVERSION ?
De diverses manières, mais toujours en réalisant des œuvres de conversion, comme par exemple :

1. S'approcher du Sacrement de Réconciliation et faire une bonne confession individuelle : claire, concise, concrète et complète.
2. Dépasser les divisions par le pardon, et grandir dans l'esprit fraternel.
3. Pratiquer les Œuvres de miséricorde.

QU'EST-CE QUE LA PÉNITENCE ?
La pénitence, traduction latine du mot grec *metanoia* qui signifie « conversion » (littéralement « changement d'esprit ») du pécheur, désigne tout un ensemble d'actes intérieurs et extérieurs en vue de la réparation du péché commis, et l'état de fait qui en résulte pour le pécheur.
Littéralement « changement de vie » se dit de l'acte du pécheur qui revient vers Dieu après s'être éloigné de lui, ou de l'incroyant qui reçoit la foi.

QUELLES SONT LES MANIFESTATIONS DE LA PÉNITENCE ?
La pénitence intérieure du chrétien peut avoir des expressions très variées. « L'Écriture et les Pères insistent surtout sur trois formes : le jeûne, la prière et l'aumône, qui expriment la conversion par rapport à soi-même, par rapport à Dieu et par rapport aux autres. A côté de la purification radicale opérée par le Baptême ou par le martyr, ils citent comme moyen d'obtenir le pardon des péchés, les efforts accomplis pour se réconcilier avec son prochain, les larmes de pénitence, le souci du salut du prochain, l'intercession des saints et la pratique de la charité « qui couvre une multitude de péchés » (1 P 4,8) (Catéchisme de l'Église catholique, n° 1434)

SOMMES-NOUS OBLIGÉS A FAIRE PÉNITENCE ?
« Tous les fidèles sont appelés, par l'Évangile, à faire pénitence. Cependant, afin que tous s'unissent à une pratique commune de pénitence, on a fixé certains jours pénitentiels pendant lesquels chaque fidèle se dédie de manière particulière à la prière : en réalisant des œuvres de piété et de charité, en s'oubliant soi-même et en accomplissant ses propres obligations avec la plus grande fidélité et, surtout, en observant le jeûne et l'abstinence. » (Code de droit canonique, 1249)

QUELS SONT LES JOURS ET LES TEMPS PÉNITENTIELS ?
« Dans l'Église universelle, tous les vendredis de l'année et le temps de carême sont des jours et des temps de pénitence. » (Code de droit canonique, 1250)

QUE DOIT-ON FAIRE PENDANT LES VENDREDIS DE L'ANNÉE ?
En souvenir du jour de la mort de Jésus-Christ sur la sainte Croix, « pendant tous les vendredis, à moins qu'ils ne coïncident avec une solennité *(comme la saint Joseph le 19 mars ou l'Annonciation le 25 mars*), on doit observer l'abstinence de viande ; on gardera jeûne et abstinence le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. » (Code de droit canonique, 1251)

QUELLES SONT LES ŒUVRES DE MISÉRICORDE ?

Les œuvres de miséricorde spirituelles sont au nombre de sept :
Enseigner l'ignorant, conseiller celui qui en a besoin, corriger l'égaré, pardonner les injures, consoler le triste, souffrir avec patience les adversités et les faiblesses du prochain, et prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Les œuvres de miséricorde corporelles sont au nombre de sept :
Visiter le malade, donner à manger à celui qui a faim, donner à boire à celui qui a soif, secourir le captif, vêtir celui qui est sans vêtement, accueillir le pèlerin et ensevelir les morts.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS D'UN CATHOLIQUE PENDANT LE CARÊME ?
Il doit accomplir le précepte du jeûne le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint et celui de l'abstinence chaque vendredi, ainsi que la confession et la communion.

EN QUOI CONSISTE LE JEÛNE ?
Le jeûne consiste à faire un seul repas pendant la journée, avec une alimentation frugale le matin et le soir. On ne doit rien manger entre les repas, sauf cas de maladie.

QUI EST OBLIGE AU JEÛNE ?
La loi du jeûne oblige tous ceux qui sont majeurs, jusqu'à l'âge de 60 ans. (Droit canon, n° 1252)

QU'EST-CE QUE L'ABSTINENCE ?
L'abstinence est le fait de se priver de viande (rouge, blanche ou dérivée).

QUI EST OBLIGE A L'ABSTINENCE ?
La loi de l'abstinence oblige tous ceux qui ont accompli 14 ans (Droit canon, n° 1252).

Bon et Saint Carême à chacun de vous !

Vie de nos paroisses

LES FENÊTRES DE L'AVENT

Une expérience qui devient tradition

Voici la 7ème année où durant tout le temps de l'Avent, nous avons eu rendez-vous chaque mercredi et chaque vendredi à 19h, sous les fenêtres du presbytère de Schleithal. Cette action avait été initiée avec succès dès 2013 par notre ancien curé, l'abbé Maurice Bahr.

Nous avons relevé le défi afin que continue ce bel événement qui permet de redonner sens et vie au temps de l'Avent. Début novembre, les mercredis et samedis matins, au foyer de Schleithal, les enfants de différents villages s'arment de pinceaux, de ciseaux et de colle pour mettre en couleurs avec talent des illustrations qui viendront peu à peu orner les fenêtres du presbytère. Chaque année, nous choisissons un thème différent.

Le temps convivial qui suit la présentation de l'illustration, l'écoute du récit biblique, la prière et le chant restent un moment de sympathiques rencontres et de dégustations savoureuses : vin chaud, chocolat chaud et « bredele ». Que soient remerciées une fois de plus toutes les personnes qui apportent ces belles gourmandises. Merci aussi à nos techniciens « son et lumière » de service qui réussissent une belle performance ! Nouveauté cette année : les jeunes en chemin vers la Confirmation ont participé avec leurs animatrices à la confection des « bredele ». Une heureuse expérience ! Merci ! Et d'ores et déjà, rendez-vous pour la 8ème édition à Noël 2020 !

Sophie LABIC, coopératrice des enfants.

ÉVEIL À LA FOI

L'éveil à la foi :
un chemin de croissance pour les tout-petits

Tout petits, bien avant d'être inscrits en catéchèse, de se préparer aux sacrements, les enfants sont capables de s'ouvrir au mystère de Dieu, de s'éveiller à ce que nous appelons la foi.
Il n'est jamais trop tôt non plus pour les emmener à l'église. Pourtant la messe est bien longue pour les tout-petits... Aussi, dans notre communauté de paroisses comme dans beaucoup d'autres, nous proposons un temps d'éveil à la foi pendant les « messes des familles » chaque mois. Les petits enfants de 3 à 7/8 ans sont pris en charge par une équipe de bénévoles où ils apprennent à connaître et à aimer Jésus, à exprimer leur foi, à s'interroger aussi…

…Une petite activité manuelle, qu'ils sont heureux de rapporter à l'église et à la maison, vient concrétiser leurs découvertes et leur cheminement.

Pour les accompagner, de nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus, afin de se relayer et de vivre une expérience enrichissante. Spontanément aussi, les parents qui le souhaitent peuvent assister et donner un coup de main pendant ce temps d'éveil à la foi.
L'équipe actuelle : Michèle Muller, Anita Steiner, Isabelle Weber et Sophie Labic.

Sophie LABIC, coopératrice des enfants.

Publications

BAPTÊMES :

Pas de baptême ce mois-ci

NOCES D'OR - 50 ans : ***Ils ont renouvelé leurs promesses de mariage, le***

Jeudi 16 janvier	**SEEBACH**	**Lucie et Gérard LORENTZ**

NOS PEINES : ***Requiescat in Pace ! (Qu'il repose en paix)***

Vendredi 24 janvier	**SEEBACH**	**Claude SCHAUER**	**56 ans**

Contacts

*** Curé :**
Abbé Johan-Mario BEGLIUOMINI
Presbytère de Schleithal
208 Place de la Mairie - 67160
03 88 94 32 04 ou 06 47 67 31 67
cure@paroisses-plainealsacenord.fr

Permanence *:*
Le mardi de 10h30 à 12h
et le samedi de 10h à 11h30.

*** Vicaire :**
Abbé Thomas Schmitt
Presbytère de Salmbach
40 rue Principale - 67160
09 80 68 58 16
vicaire@paroisses-plainealsacenord.fr

*** Prêtre retraité :**
Abbé Louis WEIBEL
Presbytère de Seebach
1 rue des Eglises - 67160
03 88 53 18 58

*** Coopératrices de la pastorale :**
Mme Sophie LABIC / 06 88 00 49 26
enfants@paroisses-plainealsacenord.fr

Mme Monique VAILLANT / 07 82 82 96 36
jeunes@paroisses-plainealsacenord.fr

*** Retrouvez-nous sur Internet**
www.paroisses-plainealsacenord.fr
www.facebook.com/CPPlaineAlsaceNord